

Une fois n'est pas coutume, nous voilà réunis pour l'Assemblée générale de l'IADES, un jeudi matin.

Que les quelques personnes que ce changement d'habitude aura pu gêner, veuillent bien nous excuser.

Mais, vous l'avez bien compris, il ne s'agit pas, aujourd'hui, d'une Assemblée générale tout à fait ordinaire. Nous avons voulu que pour son départ notre Directeur général soit entouré de tous les résidents, travailleurs et salariés auxquels il a tant donné.

En fin de matinée, nous lui exprimerons, autour d'un verre, toute notre gratitude.

RAPPORT MORAL
Assemblée Générale Ordinaire
Jeudi 25 juin 2015

D'abord, un coup de colère !!!

Je vous disais, l'année dernière à la même époque qu'il nous fallait avancer rapidement sur le premier de nos projets –premier au sens de prioritaire-, la création d'un établissement pour personnes handicapées vieillissantes. Nous avons tous conscience que la porte serait étroite avec un seul projet programmé par le Conseil Général de l'Essonne pour la période 2014-2017.

A l'automne, nous apprenions que par arrêté conjoint, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Général avaient décidé, sans aucune concertation, d'implanter le futur FAM pour PHV à Draveil.

Un peu sonnés par ce premier mauvais coup, nous avons attendu le cahier des charges fixant le coût de la construction et du fonctionnement du futur établissement.

Il a fallu patienter jusqu'au 31 mars, date officielle de lancement de l'appel à projet, pour une date limite de dépôt du dossier fixée au 22 juin.

Malgré l'éloignement et les importantes contraintes imposées par le cahier des charges –notamment un personnel trop réduit pour assurer un bon fonctionnement de la structure- l'IADES a décidé, lors de son CA du 16 avril, qu'il fallait se mettre sur les rangs ne serait ce que pour montrer aux décideurs notre détermination.

Mais, après un mois de travail intense dont il faut remercier notre Directeur Général et son équipe –et, tout particulièrement, Arnaud Becavin qui y a pris plus que sa part- sans oublier notre architecte Mr MENGEOT, le CA a dû admettre –la mort dans l'âme- qu'il était plus sage de renoncer à répondre à l'appel à projet pour ne pas risquer de mettre en péril l'équilibre de l'association.

Je ne retiendrai ici que trois des principales raisons qui nous ont amenés à prendre cette décision

- La persistance, dans toutes nos simulations, d'un écart incompressible d'une quinzaine de salariés entre le requis du cahier des charges et le nécessaire estimé par l'IADES sur la seule base du respect de la réglementation en matière de prise en charge des personnes accueillies et des règles conventionnelles
- Une contrainte de reprise du personnel hospitalier à hauteur de 50% des effectifs, contrainte difficilement gérable surtout en l'absence de règles clairement définies
- Une absence totale de transparence tout au long de la procédure qui a amené notre équipe, au fur et à mesure de l'instruction du dossier, à « soulever de nouveaux lièvres »

En expliquant nos raisons aux financeurs, nous ne répondrons donc pas à cet appel à projet longtemps retenu (depuis l'automne) puis brusquement lancé, fin mars, la veille d'échéances électorales.

A notre connaissance, aucune autre association de l'Essonne n'envisagerait de poser sa candidature, laissant peut être la place à des associations d'envergure nationale.

Une leçon ... Dans cette procédure d'appel à projet, les financeurs ne sont plus les partenaires des associations comme ils ont pu l'être à une époque. C'est une procédure qui organise -sciemment, ne soyons pas trop naïfs- une concurrence à l'aveugle au profit du moins disant et au détriment des valeurs associatives.

Bien évidemment, nous n'en resterons pas là et nous saurons montrer aux financeurs que, plus que jamais, nous restons et resterons déterminés à faire aboutir –d'une manière ou d'une autre, nous y reviendrons- nos projets et demandes légitimes pour un accompagnement de qualité du vieillissement des personnes dont nous avons la charge.

Depuis la dernière assemblée générale, le CA s'est réuni huit fois et le bureau deux fois. Je voudrai ici, comme l'année dernière, remercier l'ensemble des administrateurs pour leur présence assidue et active. Ils sont toujours très majoritairement présents à nos Conseils d'administration assurant très confortablement le « quorum » que bien d'autres associations du secteur médico-social peinent parfois à réunir.

Nous avons eu, fin avril, la profonde tristesse de perdre notre Vice Président Georges MATHIEU. Ces interventions constructives empreintes de sagesse et de bienveillance nous manqueront. Nous pensons à Colette, son épouse, et à Véronique entourée chaleureusement, en ce moment difficile, par toute l'équipe des Soleils d'Or. Véronique COUSINOU est entrée au Bureau de l'association. Monsieur Louis FOUILLET est venu – en tant que membre du collège des Familles- renforcer le Conseil d'administration.

La situation financière de nos établissements est saine

Les comptes administratifs de l'IADES pour l'exercice 2014 soulignent le bon résultat économique de l'association et la situation d'équilibre de chaque établissement. Situation dont il faut remercier tous nos gestionnaires et, en particulier, Michael GRIFFART qui, officiellement prendra, en septembre prochain, le titre, bien mérité, de Directeur financier.

Mais situation qui reste cependant fragile, jamais acquise, à défendre becs et ongles à chaque exercice. Sans doute nous faudra-t-il encore cette année constater et contester l'insuffisance de financement de l'ESAT

La vigilance –dont la définition est « surveillance attentive, sans défaillance »- sera de plus en plus nécessaire dans un contexte territorial qui ne cesse de se chercher. Aux dernières nouvelles, l'Etat conserverait le financement de l'Allocation Adulte Handicapé et celui des ESAT ; le Département, un temps condamné, se verrait finalement confirmé dans son rôle d'acteur social et resterait donc responsable de la planification de l'offre de structures pour les personnes handicapées. Mais avec quels moyens ? Les restrictions budgétaires annoncées risquent de mettre à mal l'ensemble du dispositif. Quid des déjà très faibles marges de manœuvre des départements quand nombre d'entre eux, étranglés par de nouvelles mesures sociales, sans doute nécessaires mais non financées, annoncent qu'ils ne pourront bientôt plus faire face à toutes leurs échéances.

Mais ne noircissons pas trop le tableau.

Le Conseil Général, malgré des difficultés de trésorerie, a encore cette année accepté nos budgets prévisionnels y compris certaines mesures nouvelles.

La Plan Pluriannuel d'Investissement de l'ESAT, un temps refusé, a finalement été accepté par l'Agence Régionale de Santé pour 141 000 euros. Nous pourrions ainsi, courant 2016, améliorer le bien être de nos Travailleurs en mettant en chantier les travaux d'isolation thermique de l'ESAT.

L'extension de l'internat des Soleils d'Or dans laquelle l'IADES a investi 375 000 euros est devenue réalité au mois de février avec l'installation de quatre nouveaux résidents dans les chambres aménagées dans l'ancienne salle Adrienne Le Goff.

Les changements de poste proposés, à l'automne 2014, par la direction générale et acceptés par nos directrices / directeur ont eu l'effet de relance souhaité. Pour la première fois, ils ont présenté le rapport de fonctionnement de leur établissement devant le Conseil d'administration ; un moment d'échange apprécié de tous autour du quotidien et des enjeux de demain. Merci Anne, Arnaud, Catherine et Ingrid de votre investissement de tous les jours, de votre dynamisme de votre bienveillance, merci à ceux qui vous secondent et merci à l'ensemble des salariés de l'IADES sans qui rien ne serait possible.

Mais dire cela ne suffit pas. C'est vous qui faites la différence. C'est grâce à vous que nos résidents, nos travailleurs se sentent bien. Toujours volontaires, toujours à donner vos idées, toujours à faciliter les transferts... attentifs à assurer au quotidien le meilleur accompagnement, celui du cœur. C'est vous qui permettez à l'IADES de se laisser aller à penser, parfois, qu'elle n'est pas une association comme les autres.

Comme je vous le disais, tout à l'heure, en ouvrant la séance, il ne s'agit pas aujourd'hui d'une Assemblée Générale tout à fait ordinaire. Christian quitte sa fonction après vingt cinq ans de service et quel service ! J'aurai, en fin de matinée, la chance de pouvoir saluer son investissement sans faille pour le bien être de nos résidents et travailleurs.

Lourde tâche que de lui trouver un successeur. Le Conseil d'administration a confié cette responsabilité à une commission qui a pris très à cœur ce travail, bâtissant une procédure, définissant des critères, examinant 47 dossiers pour entendre sept candidats ... Une commission heureuse, au final, de retenir la candidature de Catherine DUBOUE, la meilleure au regard de nos critères exigeants.

Vous connaissez tous Catherine « pur produit de l'IADES » mais je vais, quand même, vous rappeler son parcours :

- Educatrice spécialisée aux Soleils d'Or
- Chef de service externat puis internat toujours aux Soleils d'Or
- Directrice des Soleils d'Or
- Directrice de Myosotis
- Administratrice de l'IADES
(quand elle a décidé un temps d'interrompre sa carrière professionnelle)
- Directrice des Hébergements
- Directrice de l'ESAT

Ce qu'on peut appeler un « tour complet »

Comment ne pas être rassuré par un tel parcours qui assure un changement dans la continuité des valeurs de l'IADES.

Bien sûr, Catherine aura à cœur de ne pas « faire du LEGUERRIER » mais elle saura s'inscrire pleinement dans l'ensemble des projets que porte encore aujourd'hui – jusqu'au bout- notre Directeur général « historique ».

C'est le moment d'en venir à nos orientations, aux priorités de l'IADES pour 2016.

Commençons par les Terrains

Je peux reprendre telles quelles les deux premières phrases de mon propos de l'an passé : « Vous savez que les terrains sur lesquels ont été bâtis nos établissements appartiennent pour des raisons historiques à l'APAEI. Je tiens ici à remercier, à travers son président Daniel WOGENSTALH, l'APAEI pour avoir réaffirmé sa volonté de rétrocession des terrains à l'IADES ». Puis j'ajoutais « nous n'avons pas encore trouvé la bonne formule juridique permettant d'aboutir sans grever l'association d'une fiscalité insupportable ». Aujourd'hui, grâce à Daniel qui nous a emmené jusqu'au Siège de l'UNAPEI pour la trouver, nous l'avons.

Reste à s'assurer de l'accord de l'administration fiscale, une demande de rescrit est en cours. Nous devrions pouvoir conclure rapidement.

L'ESAT

Pour développer l'activité restauration, le Conseil d'administration a pris la décision, il y a maintenant plus de deux ans, d'investir plus d'un demi million d'euros. Il nous faut maintenant aller jusqu'au bout de la démarche en obtenant l'agrément de « cuisine centrale » pour augmenter le nombre de repas et ouvrir vers l'extérieur par la promotion de la « table d'hôtes » aujourd'hui encore balbutiante. Il serait également souhaitable d'équiper le bâtiment Arc en Ciel d'un local permettant de réceptionner des repas, redonnant ainsi des possibilités attendues de restauration sur place à nos résidents et travailleurs.

Les conditions de travail à l'atelier de blanchisserie deviennent de plus en plus compliquées en raison de l'exiguïté des locaux. Il faut avancer sur ce dossier, creuser toutes les pistes, du déménagement à proximité sur la zone industrielle à l'agrandissement, peut-être encore possible, sur site.

Les dernières admissions, sans doute influencées par les décisions d'orientation de la MDPH, montrent que l'ESAT a de plus en plus tendance à retenir la candidature de personnes souffrant avant tout de problèmes psychiques. Leur prise en charge peut poser et pose déjà des problèmes que nos établissements ne sont pas toujours à même de pouvoir traiter. Le Conseil d'administration souhaite que l'ESAT veille à accueillir en priorité des personnes déficientes mentales comme l'y invite son agrément.

Nous aurons aussi à assurer prochainement la succession de Catherine

Les Foyers d'Hébergement

Un constat. La maison Beaulieu n'est plus adaptée à son objectif.

Nous devons trouver rapidement une solution de remplacement avant qu'on nous mette en demeure de le faire. Nous souhaitons tous maintenir nos résidents au cœur de la cité, gage d'une bonne intégration et d'une meilleure qualité de vie. Christian et Anne ont beaucoup travaillé ces dernières semaines sur l'hypothèse d'un rapatriement des personnes accueillies à la maison Beaulieu sur l'Ilot Saint Pierre. Aujourd'hui l'opération dont je ne vous détaille pas ici toutes les composantes paraît possible. Elle semble aussi recueillir l'assentiment du Conseil départemental. Il nous faudra poursuivre et conclure si possible en 2016.

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) ne suffit plus. Du fait du vieillissement des personnes accompagnées et des problèmes psychiques de plus en plus lourds, il faut le compléter d'un service de soins, c'est-à-dire le transformer en Service d'Accompagnement Médico Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH). Un appel à projet devrait être lancé par le Conseil départemental fin 2015. Il faut préparer notre dossier, il y aura beaucoup de candidats, la concurrence sera rude. Seul un projet convaincant et innovant nous permettra d'aboutir.

Les Soleils d'Or

Avec la principale problématique du foyer de vie « Les Soleils d'Or » nous revenons à l'objectif prioritaire de l'association : comment assurer l'avenir des personnes vieillissantes dont nous avons la charge, comment continuer à les accompagner.

Le projet de FAM dédié a du être (provisoirement ?) abandonné, il nous faut trouver autre chose. Le transfert de la maison de retraite « Jean Sarran » et la création d'un EHPAD sur un terrain jouxtant nos établissements avec possibilité d'une section d'une

quinzaine de lits pour personnes âgées handicapées paraît aujourd'hui bien aléatoire. La réalisation en est déjà repoussée à 2019. D'ici là, quid de l'Hôpital de Dourdan ? Qui peut nous dire que ce n'est pas elle qui accueillera le transfert de « Jean Sarran » ? Nous reste la demande de double agrément du foyer de vie, soit –par transformation– dix à quinze places de FAM au sein des Soleils d'Or. Ce n'est certes pas la bonne solution puisqu'elle bloquera les entrées alors que nous avons de nombreuses demandes. Elle nous permettra cependant de continuer à accompagner la bonne dizaine de résidents pour lesquels la situation va rapidement devenir critique. Que d'incertitudes, quel manque de transparence du côté des dirigeants, silence des autorités de contrôle, impuissance des élus ... Mais nous ne lâcherons pas, nous nous donnerons les moyens de poursuivre notre action auprès de ceux qui nous ont toujours fait confiance

Myosotis

Au FAM, la problématique est moins lourde. Les Résidents sont plus jeunes. Toutefois, ils restent maintenant plus souvent au Foyer en fin de semaine. Ces changements d'habitude nécessiteront à cours terme des aménagements.

Le FAM continue de s'équiper avec, cette année, l'installation d'une salle de bain sensorielle

Les prestations inter établissements sont à réinterroger dans un esprit constructif qui tirera tout le monde vers le haut.

L'association doit maintenir sa capacité à équilibrer les comptes de chaque établissement et veiller aux bons résultats économiques de l'ESAT pour se donner les marges de manœuvre nécessaires au développement de sa mission sociale. Cette année encore le transfert à

Gouville de l'ensemble des Résidents de Myosotis et le voyage à Milan de l'ESAT en sont de beaux exemples.

L'IADES doit cultiver sa différence, profiter –plus que jamais– du regroupement géographique d'établissements complémentaires pour revisiter les parcours, donner le plus d'opportunités possibles à ceux que nous accompagnons, trouver des solutions innovantes ... Les « passerelles » pourtant au cœur de nos convictions, semblent marquer le pas ces derniers temps. A l'heure de son départ, assurons notre Directeur général que nous resterons fidèles à ce qu'il nous a appris : « Ensemble », partout et toujours, développer nos potentialités d'innovation et d'adaptation pour mieux satisfaire ceux que nous servons.